

Alertes et réserves émises par la Miviludes sur la kinésiologie, incluant les usages généraux ainsi que les risques identifiés en milieu scolaire ou auprès des mineurs

2005 – Rapport Miviludes

- **Pages 20-21**

« Dans les milieux de la kinésiologie, on constate de nombreux cas de ruptures familiales, de divorces conflictuels, dont les enfants constituent un douloureux enjeu. Par ailleurs, l'« édu-kinésiologie » se répand dans l'enseignement privé confessionnel. (...) Un établissement impose des séances de « relaxation » faites par une édu-kinésologue une fois par semaine. On constate que cette infiltration de la kinésiologie existe aussi dans certains établissements privés accueillant des handicapés. »

- **Pages 162-163**

« La mission interministérielle chargée de la vigilance et de la lutte contre les dérives sectaires a appelé l'attention sur la kinésiologie, exercée comme une pratique substitutive et exclusive. (...) Cette activité ne saurait être considérée comme une méthode thérapeutique à promouvoir. »

 Mise en garde claire contre la kinésiologie en contexte scolaire et l'usage exclusif de la kinésiologie dans un contexte pseudo-thérapeutique, relevant potentiellement de l'exercice illégal de la médecine.

2009 – Rapport Miviludes

- **Page 98**

« Déclinée en trois approches “Touch for Health”, “Brain Gym” (Édu-kinésiologie), ou “One Brain”, cette technique psycho-corporelle (...) permettrait aux usagers (...) de parvenir à l'auto-guérison des difficultés existentielles et des maladies. (...) Mouvance née dans le sillage du New Age, ses adeptes et sympathisants prônent de manière plus ou moins radicale la rupture avec des habitudes de vie jugées néfastes, au profit de choix naturels et authentiques comme l'alimentation biologique, les médecines douces, les thérapies non médicamenteuses ou encore l'écologie. La radicalisation de certains adeptes de cette mouvance a conduit à des dérives de caractère sectaire dans laquelle la dimension hygiéniste portée au rang de dogme a constitué un facteur déterminant. »

 La **Brain Gym**, issue de la kinésiologie, est explicitement mentionnée comme pratique à risque, notamment dans le champ éducatif.

2010 – Rapport Miviludes

- **Pages 174–186**

Le rapport détaille longuement les allégations, formations, pratiques et discours liés à la kinésiologie : test musculaire censé interroger le corps, allégations spirituelles ou mystiques, discours de reprogrammation ADN, formation coûteuse (jusqu'à 6 500 €), absence de validation scientifique.

➡ Analyse critique et approfondie des pratiques kinésiologiques, qualifiées de dérives pseudo-thérapeutiques sans fondement scientifique.

2017 – Rapport Miviludes

- **Pages 37–40**

« La kinésiologie a fait l'objet d'un avis sévère du Conseil national de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes (...), son utilisation constitue une dérive thérapeutique. (...) La radicalisation de certains adeptes (...) a conduit à des dérives de caractère sectaire. »

➡ Signalement de cas graves impliquant des enfants : décès d'un nourrisson en lien avec un régime alimentaire dérivé de la kinésiologie. Mention explicite du risque de rupture familiale et de manipulation dans un cadre pseudo-thérapeutique.

2018 – Guide Santé & Dérives Sectaires

- **Pages 26–27 ; 89–90**

« La kinésiologie est une méthode de thérapie holistique (...) inspirée par la médecine chinoise. (...) Cette mouvance a conduit à des dérives de caractère sectaire dans laquelle la dimension hygiéniste portée au rang de dogme a constitué un facteur déterminant. »

➡ Inclusion explicite dans les pratiques à risque pour les professions de santé, avec obligation de signalement aux autorités en cas de dérive. Mention de décès d'enfant suite à des pratiques issues de la kinésiologie.
